



Le Guide des aides en Nouvelle-Aquitaine

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Valorisez vos coproduits issus de la biomasse (VALCOBIO) sur de nouveaux marchés : cosmétique, santé, chimie, matériaux

Publics concernés

- #Association
- #Entreprise
- #Agriculteur

Domaines secondaires

- [#Santé](#)
- [#Déchets](#)
- [#Économie circulaire](#)
- [#Innovation](#)
- [#Performance et compétitivité](#)
- [#Filières](#)
- [#Start-up](#)
- [#Agroalimentaire](#)
- [#Agriculture](#)
- [#Pêche](#)
- [#Bois et forêt](#)
- [#Chimie et matériaux](#)

Générer ou utiliser des coproduits issus de la biomasse, améliorer la connaissance du coproduit et démontrer son potentiel de valorisation sur de nouveaux marchés à haute valeur ajoutée : cosmétique, santé, prioritairement.

Objectif

L'appel à manifestation d'intérêt (AMI) vise à inciter les agriculteurs et les industriels générant ou utilisant des coproduits issus de la biomasse. Il a pour objectif d'améliorer la connaissance du coproduit et démontrer leur potentiel de valorisation sur de nouveaux marchés notamment la cosmétique et la santé. Cette valorisation s'appuie sur des prestations externes : d'études de caractérisation, étude de faisabilité et expérimentation chez les industriels utilisateurs.

Les objectifs sont les suivants :

- Réduire les coûts liés à la recherche du potentiel de valorisation des coproduits pour des applications nouvelles non alimentaires à forte valeur ajoutée ;
- Promouvoir auprès des potentielles filières utilisatrices non alimentaires l'intérêt du recours au coproduits en tant que matière première

Calendrier

Fin de dépôt des dossiers : 15 juin 2026

Etude des dossiers : été 2026 1er juillet 2026

Prise de décision : dernier trimestre, 15 septembre 2026

Bénéficiaire

- Entreprises (priorité aux PME)
- Groupement d'entreprises
- Associations
- Coopératives
- Clusters

La structure porteuse du projet devra être implantée en Nouvelle-Aquitaine, tout comme les partenaires principaux du projet.

Le projet portera sur la valorisation d'un coproduit produit ou transformé sur le territoire régional, pour répondre aux besoins d'industriels implantés en région.

Montant

Les dépenses éligibles portent sur les coûts des études visant à améliorer la connaissance du coproduit, les nouveaux débouchés des marchés possibles et les études de faisabilité (prototypage, procédé). Le coût des expérimentations porté par le porteur de projet pourra également être pris en charge (frais de personnel mobilisé sur le projet, instruments ou matériels nécessaires à l'expérimentation).

Les projets devront atteindre un montant plancher de 20 000 € HT et porteront sur une assiette de dépenses maximale de 70 000 € HT. Le taux d'aide pourra varier selon le type de porteur de projet et l'enveloppe disponible.

En fonction de la nature du projet et de son état d'avancement, le projet pourra être orienté vers d'autres dispositifs de la Région Nouvelle-Aquitaine ou de partenaires extérieurs.

Critères de sélection

- Caractère innovant avéré de la valorisation du coproduit (nouvelle application, nouveau marché par exemple)
- Cohérence avec le sujet proposé (bien répondre aux marchés utilisateurs visés par l'AMI)
- Faisabilité du projet (adéquation entre les compétences de l'équipe projet et les objectifs du projet présenté, calendrier du projet, risques techniques, volume et disponibilité du gisement, par exemple)

- Impact sur le tissu économique local (partenaires en région, potentiel de déploiement)
- Impact environnemental de la valorisation du coproduit : analyse du cycle de vie, respect des principes de la chimie verte, respect de la hiérarchie des usages de la biomasse (usage alimentaire prioritaire), respect de la biodiversité, priorité donnée aux projets qui visent une valorisation complète de la ressource

Comment faire ma demande ?

Dossier de candidature à télécharger en bas de la page

Dépôt des dossiers et renseignement pour la soumission des candidatures :

- Par voie électronique : ami-valcobio@nouvelle-aquitaine.fr

Il est fortement recommandé de nous contacter avant pour tout dépôt de dossier

Correspondants

• Direction Innovation Filières Attractivité

Service Relation aux Usagers

[05.49.38.49.38](tel:05.49.38.49.38)

Du lundi au vendredi de 9h à 18h sans interruption